

Réf: Dossier 418691

## Avis de constitution

### SOCIETE « KYRIA SARLU »

Siège ABIDJAN COCODY deux-plateaux cité  
commandant Moussa Sanon, Lot 995 AGHIEN COCODY  
2PTLX, Ilot 92

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 28/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KYRIA SARLU »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Evènementiel
  - Conciergerie
  - Voyage
  - Tourisme
- Importation de matériel.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY deux-plateaux cité  
commandant Moussa Sanon, Lot 995 AGHIEN COCODY

2PTLX, Ilot 92

Dirigeant(s) Mlle N'DRI HADJAU LUCRECE BENEDICTE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06730 du 03/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40499/GTCA/RC/2025 du 03/07/2025

